



Conseil Consultatif de Quartier de Montbernier et ses coteaux

CR suite à la réunion sur site du 20 Mai 2011

P : Présent

A : Absent - E : Excusé

D: Diffusion

Diffusion du présent CR à tous les présents lors de la réunion auxquels se rajoutent ceux désignés dans la diffusion

<i>ENTREPRISES / SERVICES</i>	<i>REPRESENTANTS</i>	<i>TELEPHONE</i>	<i>P</i>	<i>A/E</i>	<i>D</i>
Pole Espaces Publics Services Techniques Ville de Bourgoin Jallieu 16 Rue Edouard MARion 38300 BOURGOIN JALLIEU	M. Eric LARUE Mme Emeline LAVESVRE Mme Annie THIERRY	Tel 04 74 43 19 00	X X		X
Coordinatrice de la participation citoyenne Ville de Bourgoin Jallieu	Mme Christine MOUILLOUD cmouilloud@bourgoinjallieu.fr	Tel 04 74 28 08 22	X		
Conseiller municipal, adjoint délégué à la voirie et au stationnement Ville de Bourgoin Jallieu	M. DESPONT		X		
Conseiller municipal délégué à l'Embellissement de la Ville et aux Espaces verts Ville de Bourgoin Jallieu	M. MONTANIER		X		
Représentant du Conseil Consultatif de Quartier Ville de Bourgoin Jallieu	M. AYDIN : président du conseil de quartier les représentants : M. RICHARD M. et Mme BAROUX M. VESIN Mr SANLIAS Mme BROHET		X X X X X		

Lors de cette visite sur site avec les représentants du conseil consultatif de quartiers, ces derniers ont fait part au service espaces publics de leurs préoccupations, en complément de leurs 2 fiches projets de février 2011. Toutes les remarques ont été prises en compte et notifiées ci-après.

Aménagement de la place du centre aéré :

Utilisation du parking

- Besoin quotidien : environ 20 places
 - Employés de l'institut de rééducation (ITEP) en semaine
 - Randonneurs et visiteurs des riverains le WE
- Besoin maximale lors d'une manifestation sur le quartier : 600 véhicules (y compris champ à proximité)

Demande des riverains :

- Se reporter à leur fiche projet version 0 du 22/02/2011
- Séparation de la place en 2 parties en matérialisant plus précisément un parking dans la 1^{ère} partie, tout en conservant un aspect rural.
- Etude pour un nouveau revêtement

Un mât de départ de randonnées va être installé au fond de la place. Position définie en concertation avec le service environnement.

Suivi de cette demande :

Les différentes remarques déjà soumises au service espaces publics vont être étudiées et intégrées ou non en fonction de leur faisabilité technique dans la proposition d'aménagement de la place. Une réponse sera fournie pour chaque remarque formulée dans la fiche projet du CCQ.

Le service espace public attend de la part du CCQ les différentes remarques issues des riverains afin de pouvoir les intégrer au projet.

En parallèle, le service espaces publics lance un levé topo de la zone afin de pouvoir faire une proposition concrète d'aménagement au CCQ.

Echéance : fin Septembre 2011 pour présentation d'une esquisse projet

Aménagement de l'entrée de ville du quartier sur la RD143c :

Plusieurs points ont été soulevés :

- Le manque de marque montrant l'entrée de ville à l'automobiliste et l'inciter à rouler moins vite
- La position du panneau entrée de ville semble déportée

Proposition de la part du service Espaces publics :

- prendre contact avec le CG38 afin d'étudier les possibilités d'aménagement de cette entrée de ville
- faire le point avec la régie voirie pour connaître l'historique quant à la position du panneau d'entrée
- Etude du site Internet du quartier pour historique (le conseil de quartier précise dans leur fiche projet qu'un projet a été étudié dans le passé au sein de ce conseil.)

Echéance : Décembre 2011

RD143c :

- se reporter à leur fiche projet version 1 du 16/02/2011
- Un cheminement piéton a été créé côté est de la voirie avec des barrières en bois. A chaque fois que cette barrière est interrompue, aucune suite dans le cheminement piéton (traversée de voie...)
- Traitement des fourreaux orange mis en attente lors de précédents travaux

Proposition de la part du service Espaces publics :

- Une réponse sera fournie à chaque remarque formulée dans la fiche projet du CCQ
- Etudier au cas par cas chaque ouverture de la barrière dans ce tronçon pour voir quel aménagement peut être fait techniquement.
- Faire une proposition au CCQ en ce qui concerne les fourreaux

Echéance : Décembre 2011

Rue du belvédère :

Les riverains se plaignent du manque d'informations quant au projet de réaménagement de la rue qui date de 2007. L'aménagement de cette voirie n'ayant pas été voté budgétairement, il n'est pas nécessaire pour l'instant de le présenter au CCQ.

A partir du moment où il sera voté au budget, le projet sera proposé au CCQ dans le cadre d'une concertation

De plus, les riverains souhaiteraient un marquage piéton au niveau des 2 arrêts bus qui se situent sur cette rue.

- au niveau de l'arrêt « rivoire », ce n'est pas possible techniquement car il n'y a aucun aménagement susceptible d'accueillir de manière sécuritaire les utilisateurs du transport en commun.
- au niveau de l'arrêt « belvédère » (au droit du n°26) : d'après les riverains, les personnes arrivent principalement de la rue de Bellevue, partie haute. Vu que le côté opposé à l'arrêt de bus est équipé d'un trottoir, il est possible de marquer un passage piéton

Suivi de cette demande :

Lors de sa campagne d'intervention dans le quartier, le service signalisation réalisera le marquage du passage piéton et le nouveau marquage pour l'arrêt bus qui se trouve décalé.

De plus, il a été observé un bout de ferraille dépassant du sol au niveau de l'arrêt bus « Rivoire ». Les services techniques interviendront dans les plus bref délais.

Carrefour Rue de Bellevue – RD143c – Rue Chanoine Engelvin :

- Les riverains se plaignent que les automobilistes en provenance de Bourgoin Jallieu centre et qui veulent tourner dans la rue de Bellevue « mordent » considérablement sur la ligne STOP. Ils souhaiteraient que la ligne STOP soit raccourcie. Techniquement, cela est impossible car la ligne STOP démarre au niveau de l'axe de la chaussée, qui est très large à cet endroit
- dangerosité au niveau de l'intersection avec le chemin de Rosière : le STOP est sur ce chemin et il n'y a aucune visibilité pour pouvoir s'engager
- étroitesse du chemin

Proposition de la part du service Espaces publics :

- mise en place du panneau STOP sur le chemin de la Rosière : cela permettra également de ralentir le véhicules en provenance de l'étang de Rosière
- étude de circulation (sens unique ou double sens sur la rue Chanoine Engelvin)
- Etude du carrefour Chanoine Engelvin/ RD143c / Bellevue : le service espace public se rapproche du CG38 pour faire des propositions d'aménagement (en lien également avec le projet NEXITY) et historique de ce dossier sur le site Internet du CCQ

Echéance : Décembre 2011

